Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 novembre 2025

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction: 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de procurations : 5

Date d'affichage de la convocation : 18.11.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de novembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le dix-huit novembre deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Madame Béatrice BULOU, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER - Nicolas SCHMITT - Cathie PETRI - Gérard CONRAD - Doria BOUDJI - Serge KURT - Nathalie MAUVIEUX - Armand RUPP - Laurent BAYART - Eric THOMY - Eric LEHMANN - Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERAULT - Sébastien BOUREL - Julie LINGELSER - Sophie DIEMER - Henri BECKER - Lydie MOUGEL - Hervé DIEBOLD - Jean-Charles WILLM - Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Doria BOUDJI Monsieur Laurent GUILLO donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOU Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER Madame Sylvie RISSE donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOU, Maire, ouvre la séance

Le Maire:

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois Transmis au Représentant de l'Etat le 27 novembre 2025 Publié sur le site internet de la commune le 27 novembre 2025 Le Maire, Béatrice BULOU





8. Finances - décision modificative n°3

Conseillers élus: 27

Conseillers en fonction: 27 Conseillers présents: 22 Conseillers

absents: 5

dont 5 avec procuration

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits budgétaires pour les situations suivantes :

- Achat d'une pompe à chaleur d'occasion pour le Gymnase situé rue de l'école, au prix de 38 366,40 €,
- Réalisation en travaux en régie de changements de cylindres (opération prévue au budget en opération réelle),
- Prise en compte des créances éteintes et admises en non-valeur, et de la subvention à une jeune Mundolsheimoise participant aux championnats de cheerleading,
- Travaux d'amélioration de l'éclairage public pour un montant de 55 000 € (complément de crédits 38 500 €).

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative suivante :

Désignation		Dépenses		Recettes	
		Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
FONCTIONNEMENT	Prog				
D / 023-01 Virement à la section d'investissement			1 700,- €		
D / 6541-01 Créances admises en non-valeur			1 100,- €		
D / 6542-01 Créances éteintes			2 000,- €		
D / 65748-348 Particip aux championnats cheerleading			400,- €		
D / 65748-510 Particip Immeubles d'intérêt architectural		400,- €			
R / 722-321 Travaux en régie – Gestion clefs COSEC	ordre				4 800,- €
TOTAL FONCTIONNEMENT		400,- €	5 200,- €		4 800,- €
INVESTISSEMENT	Prog				
R / 021-01 Virement de la section de fonctionnement					1 700,- €
D / 21312-212 Construc bâtim scolaire – Ecole élément.	213	75 600,- €			
D/21534-512 Réseaux d'électrification	740		38 500,- €		
D/21314-321 Contrue bâtim. Sport - Gymnase	312		38 500,- €		
D / 21314-321 Contrue bâtim. Sport. – Régie COSEC	313 ordre		4 800,- €		-
D / 21314-321 Contruc bâtim. Sport. – Régie COSEC	313 réel	4 500,- €			
TOTAL INVESTISSEMENT		80 100,- €	81 800,- €		1 700,- €

Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le



ID: 067-216703090-20251124-DEL20251124PV08-BF

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter la décision modificative n°3 du budget 2025 conformément au tableau présenté ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE Par 27 voix Pour

Mundolsheim, le 27 novembre 2025

Le Maire,

*Béatrice BULOU

Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI